

PÉRIODE D'ACCRÉDITATION : 2022 / 2026

UNIVERSITE DE TOULOUSE

SYLLABUS LICENCE

Mention Sciences de la vie

A SUPPRIMER L3 Pluridisciplinaire
Professorat des Ecoles

<http://www.fsi.univ-tlse3.fr/>

2025 / 2026

2 JUILLET 2026

SOMMAIRE

SCHÉMA MENTION	3
SCHÉMA ARTICULATION LICENCE MASTER	4
PRÉSENTATION	5
PRÉSENTATION DE LA MENTION ET DU PARCOURS	5
Mention Sciences de la vie	5
Parcours	5
PRÉSENTATION DE L'ANNÉE DE A SUPPRIMER L3 Pluridisciplinaire Pro- fessorat des Ecoles	5
RUBRIQUE CONTACTS	7
CONTACTS PARCOURS	7
CONTACTS MENTION	7
CONTACTS DÉPARTEMENT : FSI.BioGéo	7
Tableau Synthétique des UE de la formation	8
LISTE DES UE	9
GLOSSAIRE	12
TERMES GÉNÉRAUX	12
TERMES ASSOCIÉS AUX DIPLOMES	12
TERMES ASSOCIÉS AUX ENSEIGNEMENTS	13

SCHÉMA MENTION

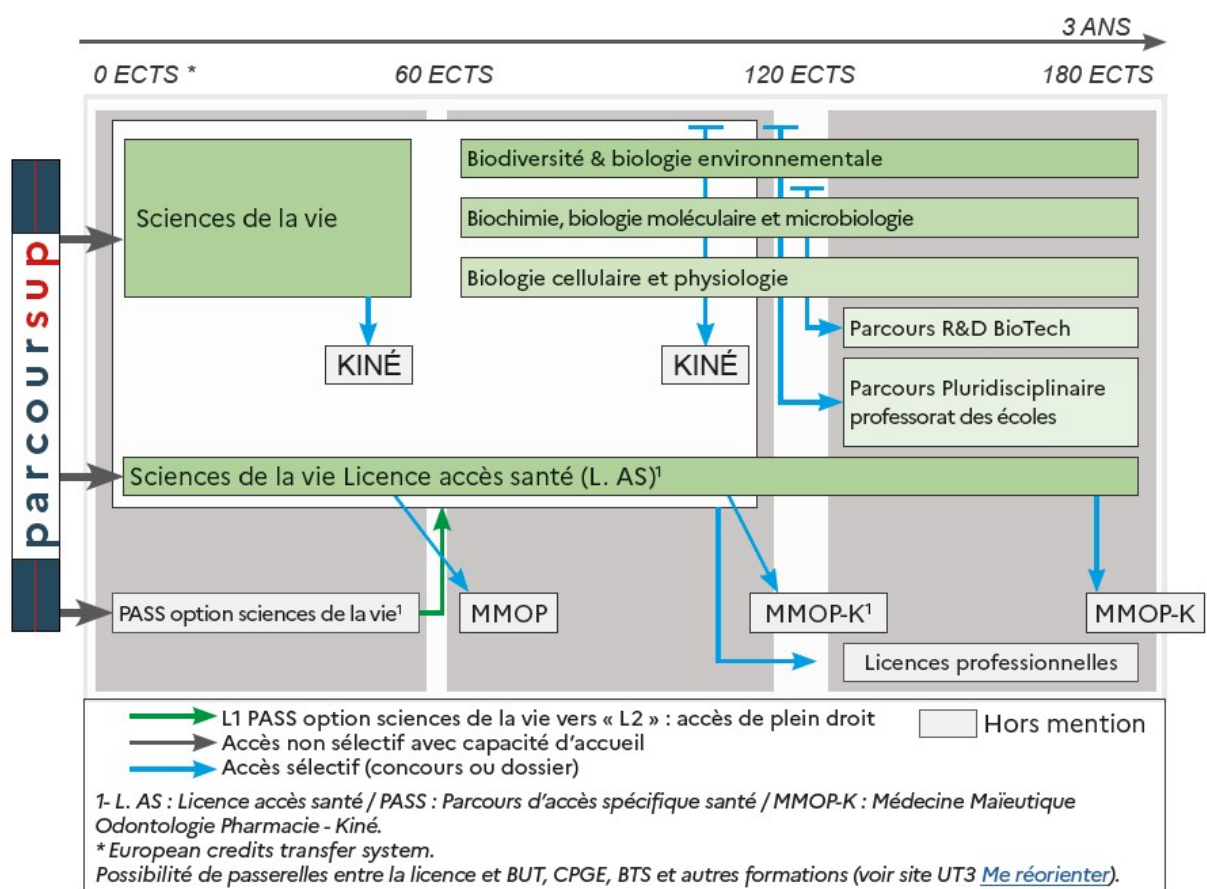
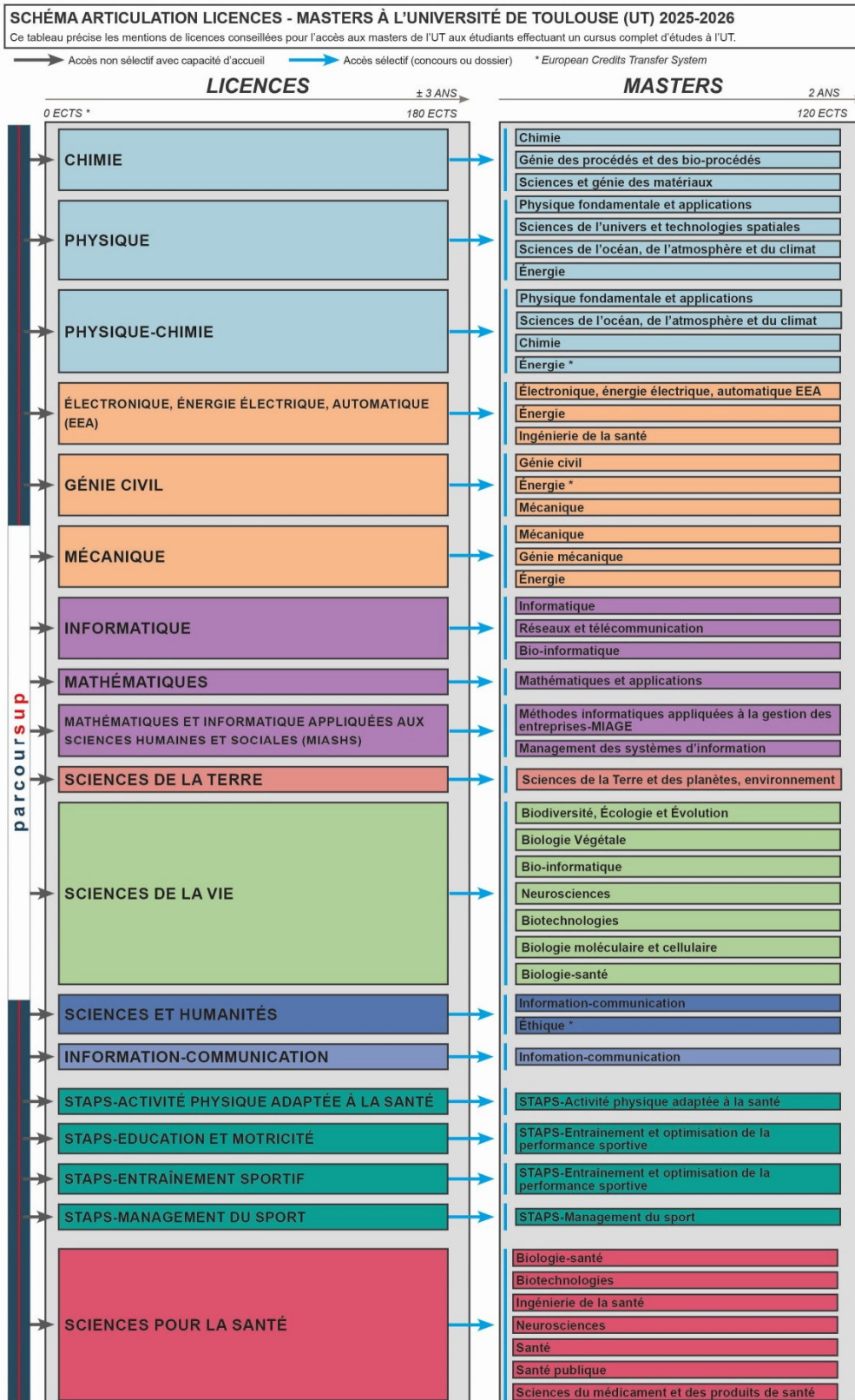


SCHÉMA ARTICULATION LICENCE MASTER



* Mention hors compatibilité.

Toutes les mentions de licence permettent la poursuite vers des parcours du Master MEEF qui sont portés par l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE) de l'Université Toulouse II - Jean-Jaurès.

Sources : Arrêté du 27 juin 2024 modifiant l'arrêté du 6 juillet 2017 fixant la liste des compatibilités des mentions du diplôme national de licence avec les mentions du diplôme national de master. <https://www.legifrance.gouv.fr/tda/td/JORFTEXT000033367279/> et arrêté d'accréditation UT3.

PRÉSENTATION

PRÉSENTATION DE LA MENTION ET DU PARCOURS

MENTION SCIENCES DE LA VIE

La Licence Sciences de la Vie comprend 5 parcours :

- Biochimie, Biologie Moléculaire et Microbiologie (2B2M)
- Biologie Cellulaire et Physiologie (BCP)
- Biodiversité et Biologie Environnementale (BBE)
- Technicien en Biologie - Recherche et Développement (R&D BioTech)
- Pluridisciplinaire Professorat des Écoles (PPE)

La structure de la mention permet aux étudiants une spécialisation progressive du L1 vers la L3, avec des réorientations possibles (sur avis pédagogique) entre parcours

La Licence Sciences de la Vie est une étape dans la formation de biologistes de niveau Ingénieur / Bac+5 et Doctorat, mais aussi d'enseignants du primaire, du secondaire ou du supérieur. Elle donne accès sur dossier à différents Masters ou aux écoles d'ingénieurs (plus de 80 % des diplômés de Licence poursuivent leurs études), à l'exception du parcours R&D BioTech destiné à une insertion professionnelle à Bac+3 (parcours professionnalisant).

PARCOURS

Le Parcours Pluridisciplinaire Professorat des Ecoles (PPE) constitue une étape dans la formation des enseignants du primaire. Les compétences spécifiques sont adaptées à la préparation des concours de l'éducation (professeur des écoles) et de la formation (conseiller principal d'éducation) et donnent accès au Master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) préparant à ces concours.

Le débouché principal est la poursuite en Master MEEF 1er degré. Le parcours PPE inclue en Licence des stages de découverte ou de préprofessionnalisation au sein d'établissements scolaires 1er degré. Il est accessible principalement aux étudiants de la Licence SdV et STAPS d'UT3.

PRÉSENTATION DE L'ANNÉE DE A SUPPRIMER L3 PLURIDISCIPLINAIRE PROFESSORAT DES ECOLES

L'objectif principal de ce parcours est d'optimiser les chances de réussite des étudiants au concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE). Pour autant, la formation dispensée ne se confond en aucun cas en une unique préparation aux épreuves du concours car cet aspect relève de la 1ère année de Master à l'ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education).

Ce parcours conduit à la délivrance d'un diplôme de Licence qui atteste l'intégration de connaissances et de méthodologies inter et pluridisciplinaires de niveau L3. C'est grâce à un double partenariat avec les enseignants de l'INSPE et les Inspecteurs de l'Education Nationale que depuis plus de 10 ans, 75% des étudiants ayant validé ce parcours réussissent le CRPE dans les deux années qui suivent l'obtention de la L3PPE.

Ce parcours possède trois caractéristiques :

1-Culture scientifique et démarche d'investigation

La majorité des Unités d'Enseignement cible l'acquisition de connaissances d'ordre scientifique (mathématiques, physique, biologie, physiologie et psychologie du développement de l'enfant, sociologie de l'école). La maîtrise du langage est également travaillée au sein de 2 unités d'enseignement.

Une formation à la démarche d'investigation appliquée à l'enseignement des sciences fait l'objet d'un traitement prioritaire dans ce parcours.

2- Préprofessionnalisation et construction progressive d'une posture professionnelle

Une place importante est accordée aux stages d'observation (semestre 5) puis d'intervention (semestre 6). Ceci permet aux étudiants de tisser des liens entre les différents supports théoriques et les conséquences

pédagogiques sur le terrain professionnel.

Chaque UE se décline en deux volets : un registre académique (acquisition de connaissances) et un registre didactique.

Des connaissances sur le système éducatif français et européen ainsi que les problématiques de l'échec scolaire, de l'autorité, sont abordées. Une sensibilisation doublée d'une mise en oeuvre des compétences professionnelles sont programmées : le travail d'équipe, la conception et la réalisation de projets pédagogiques, les valeurs, l'éthique, la responsabilité de l'enseignant.

3-Technologies de l'information et de la communication

Enseigner c'est maîtriser des savoirs mais c'est aussi savoir communiquer.

En conséquence et de façon transversale, toutes les UE apportent leur contribution à l'acquisition des techniques de communication écrite et orale.

RUBRIQUE CONTACTS

CONTACTS PARCOURS

RESPONSABLE A SUPPRIMER L3 PLURIDISCIPLINAIRE PROFESSORAT DES ECOLES

CHALMEAU Raphaël

Email : raphael.chalmeau@univ-tlse2.fr

DUVIGNAU Karine

Email : duvignau@univ-tlse2.fr

TEN HAGE Loïc

Email : loic.tenhage@utoulouse.fr

Téléphone : 05 61 55 67 27

CONTACTS MENTION

RESPONSABLE DE MENTION SCIENCES DE LA VIE

MALNOU Cécile

Email : cecile.malnou@utoulouse.fr

Téléphone : 05 62 74 45 11

MULLER Isabelle

Email : isabelle.muller@ipbs.fr

Téléphone : 05 61 17 54 20

TEN HAGE Loïc

Email : loic.tenhage@utoulouse.fr

Téléphone : 05 61 55 67 27

CONTACTS DÉPARTEMENT: FSI.BIOGÉO

DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT

LUTZ Christel

Email : fsi-dptBG-dir@utoulouse.fr

Téléphone : 05 61 55 66 31

SECRETARIAT DU DÉPARTEMENT

BLANCHET-ROSSEL Anne-Sophie

Email : anne-sophie.blanchet-rossel@univ-tlse3.fr

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES UE DE LA FORMATION

page	Code	Intitulé UE	semestre*	ECTS	Obligatoire Facultatif	TD
Premier semestre						
10	KSVE5AVU	LANGUES VIVANTES	I	3	O	24
Second semestre						
11	KSVE6AVU	LANGUES VIVANTES	II	3	O	24

* **AN** :enseignements annuels, **I** : premier semestre, **II** : second semestre

LISTE DES UE

UE	LANGUES VIVANTES	3 ECTS	1 ^{er} semestre
KSVE5AVU	TD : 24h	Enseignement en français	Travail personnel 51 h

[\[Retour liste des UE \]](#)

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

ALAEZ GALAN Monica

Email : monica.alaez-galan@iut-tlse3.fr

HAG Patricia

Email : patricia.hag@utoulouse.fr

MARCO MORENO Andrea

Email : andrea.marco-moreno@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Langue dans le secteur LANSAD : LANGue pour Spécialistes d'Autres Disciplines. - Maîtriser au moins une langue étrangère et ses techniques d'expression en vue d'atteindre le niveau européen B2. - consolider et approfondir les connaissances grammaticales et lexicales ; - développer des compétences linguistiques et transversales permettant aux étudiants scientifiques de communiquer avec aisance dans les situations professionnelles et quotidiennes, de poursuivre des études scientifiques, d'obtenir un stage et un emploi, de faire face aux situations quotidiennes lors de voyages ou de séjours ; - favoriser l'autonomie.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Langue et actualité scientifiques et techniques - Pratique des cinq compétences linguistiques. - Compréhension de textes et documents oraux scientifiques. Repérage des caractéristiques de l'écrit et de l'oral, style et registre ; - Pratique de la prise de parole en public sur un sujet spécialisé : faire une présentation professionnelle, donner un point de vue personnel, commenter et participer à une conversation sur des sujets d'actualité ou scientifiques ; - Développement des compétences transversales : techniques d'analyse et de synthèse de documents spécialisés, stratégies de communication, prise de risque, esprit critique, autonomie, esprit d'équipe. Divers ateliers sont proposés au Centre de Ressources en Langues pour une pratique des langues complémentaire aux enseignements de langues.

PRÉ-REQUIS

Avoir validé deux UE de niveau 2 (LANG2) en anglais et/ou une autre langue (espagnol ou allemand).

SPÉCIFICITÉS

Des enseignements de remédiation « SOS English » (LANG-ANGdeb) sont proposés en complément des enseignements prévus dans la maquette des formations. Ce module est une UE facultative qui ne délivre pas d'ECTS ; il est ouvert à tout étudiant volontaire, en priorité ceux testés A0 ou A1.

COMPÉTENCES VISÉES

Se servir aisément d'une langue vivante autre que le français : compréhension et expression écrites et orales :

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

howjsay.com, granddictionnaire.com, linguee.fr, iate.europa.eu.

MOTS-CLÉS

Langue scientifique/technique/à objectif professionnel, techniques de communication, approche interculturelle

UE	LANGUES VIVANTES	3 ECTS	2 nd semestre
KSVE6AVU	TD : 24h	Enseignement en français	Travail personnel 51 h

[\[Retour liste des UE \]](#)

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

ALAEZ GALAN Monica

Email : monica.alaez-galan@iut-tlse3.fr

HAG Patricia

Email : patricia.hag@utoulouse.fr

MARCO MORENO Andrea

Email : andrea.marco-moreno@univ-tlse3.fr

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

langue scientifique/technique/à objectif professionnel, techniques de communication, approche interculturelle

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Langue et actualité scientifiques et techniques - Pratique des cinq compétences linguistiques. - Compréhension de textes et documents oraux scientifiques. Repérage des caractéristiques de l'écrit et de l'oral, style et registre ; - Pratique de la prise de parole en public sur un sujet spécialisé : faire une présentation professionnelle, donner un point de vue personnel, commenter et participer à une conversation sur des sujets d'actualité ou scientifiques ; - Développement des compétences transversales : techniques d'analyse et de synthèse de documents spécialisés, stratégies de communication, prise de risque, esprit critique, autonomie, esprit d'équipe. Divers ateliers sont proposés au Centre de Ressources en Langues pour une pratique des langues complémentaire aux enseignements de langues.

PRÉ-REQUIS

Avoir validé deux UE de niveau 2 (LANG2) en anglais et/ou une autre langue (espagnol ou allemand).

SPÉCIFICITÉS

Des enseignements de remédiation « SOS English » (LANG-ANGdeb) sont proposés en complément des enseignements prévus dans la maquette des formations. Ce module est une UE facultative qui ne délivre pas d'ECTS ; il est ouvert à tout étudiant volontaire, en priorité ceux testés A0 ou A1.

COMPÉTENCES VISÉES

Se servir aisément d'une langue vivante autre que le français : compréhension et expression écrites et orales :

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

howjsay.com, granddictionnaire.com, linguee.fr, iate.europa.eu.

MOTS-CLÉS

Langue scientifique/technique/à objectif professionnel, techniques de communication, approche interculturelle

TERMES GÉNÉRAUX

SYLLABUS

Dans l'enseignement supérieur, un syllabus est la présentation générale d'un cours ou d'une formation. Il inclut : objectifs, programme de formation, description des UE, prérequis, modalités d'évaluation, informations pratiques, etc.

DÉPARTEMENT

Les départements d'enseignement sont des structures d'animation pédagogique internes aux composantes (ou facultés) qui regroupent les enseignantes et enseignants intervenant dans une ou plusieurs mentions.

UE : UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Un semestre est découpé en unités d'enseignement qui peuvent être obligatoires, à choix ou facultatives. Une UE représente un ensemble cohérent d'enseignements auquel sont associés des ECTS.

UE OBLIGATOIRE / UE FACULTATIVE

L'UE obligatoire fait référence à un enseignement qui doit être validé dans le cadre du contrat pédagogique. L'UE facultative vient en supplément des 60 ECTS de l'année. Elle est valorisée dans le supplément au diplôme. L'accumulation de crédits affectés à des UE facultatives ne contribue pas à la validation de semestres ni à la délivrance d'un diplôme.

ECTS : EUROPEAN CREDITS TRANSFER SYSTEM

Les ECTS constituent l'unité de mesure commune des formations universitaires de licence et de master dans l'espace européen. Chaque UE obtenue est ainsi affectée d'un certain nombre d'ECTS (en général 30 par semestre d'enseignement, 60 par an). Le nombre d'ECTS varie en fonction de la charge globale de travail (CM, TD, TP, etc.) y compris le travail personnel. Le système des ECTS vise à faciliter la mobilité et la reconnaissance des diplômes en Europe.

TERMES ASSOCIÉS AUX DIPLOMES

Les diplômes sont déclinés en domaines, mentions et parcours.

DOMAINE

Le domaine correspond à un ensemble de formations relevant d'un champ disciplinaire ou professionnel commun. La plupart des formations de l'UT3 relèvent du domaine « Sciences, Technologies, Santé ».

MENTION

La mention correspond à un champ disciplinaire. Il s'agit du niveau principal de référence pour la définition des diplômes nationaux. La mention comprend, en général, plusieurs parcours.

PARCOURS

Le parcours constitue une spécialisation particulière d'un champ disciplinaire choisie par l'étudiant·e au cours de son cursus.

LICENCE CLASSIQUE

La licence classique est structurée en six semestres et permet de valider 180 crédits ECTS. Les UE peuvent être obligatoires, à choix ou facultatives. Le nombre d'ECTS d'une UE est fixé sur la base de 30 ECTS pour l'ensemble des UE obligatoires et à choix d'un semestre.

LICENCE FLEXIBLE

À la rentrée 2022, l'université Toulouse III - Paul Sabatier met en place une licence flexible. Le principe est d'offrir une progression "à la carte" grâce au choix d'unités d'enseignement (UE). Il s'agit donc d'un parcours de formation personnalisable et flexible dans la durée. La progression de l'étudiant·e dépend de son niveau de départ et de son rythme personnel. L'inscription à une UE ne peut être faite qu'à condition d'avoir validé les UE pré-requises. Le choix de l'itinéraire de la licence flexible se fait en concertation étroite avec une direction des études (DE) et dépend de la formation antérieure, des orientations scientifiques et du projet professionnel de l'étudiant·e. L'obtention du diplôme est soumise à la validation de 180 crédits ECTS.

DIRECTION DES ÉTUDES ET ENSEIGNANT·E RÉFÉRENT·E

La direction des études (DE) est constituée d'enseignantes et d'enseignants référents, d'une directrice ou d'un directeur des études et d'un secrétariat pédagogique. Elle organise le projet de formation de l'étudiant·e en proposant une individualisation de son parcours pouvant conduire à des aménagements. Elle est le lien entre l'étudiant·e, l'équipe pédagogique et l'administration.

TERMES ASSOCIÉS AUX ENSEIGNEMENTS

CM : COURS MAGISTRAL(AUX)

Cours dispensé en général devant un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants (par exemple, une promotion entière), dans de grandes salles ou des amphithéâtres. Ce qui caractérise également le cours magistral est qu'il est le fait d'une enseignante ou d'un enseignant qui en définit les structures et les modalités. Même si ses contenus font l'objet de concertations avec l'équipe pédagogique, chaque cours magistral porte donc la marque de la personne qui le crée et le dispense.

TD : TRAVAUX DIRIGÉS

Ce sont des séances de travail en groupes restreints (de 25 à 40 étudiantes et étudiants selon les composantes), animées par des enseignantes et enseignants. Les TD illustrent les cours magistraux et permettent d'approfondir les éléments apportés par ces derniers.

TP : TRAVAUX PRATIQUES

Méthode d'enseignement permettant de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises durant les CM et les TD. Généralement, cette mise en pratique se réalise au travers d'expérimentations et les groupes de TP sont constitués de 16 à 20 étudiantes et étudiants. Certains travaux pratiques peuvent être partiellement encadrés ou peuvent ne pas être encadrés du tout. A contrario, certains TP, du fait de leur dangerosité, sont très encadrés (jusqu'à une enseignante ou un enseignant pour quatre étudiantes et étudiants).

PROJET OU BUREAU D'ÉTUDE

Le projet est une mise en pratique en autonomie ou en semi-autonomie des connaissances acquises. Il permet de vérifier l'acquisition de compétences.

TERRAIN

Le terrain est une mise en pratique encadrée des connaissances acquises en dehors de l'université.

STAGE

Le stage est une mise en pratique encadrée des connaissances acquises dans une entreprise ou un laboratoire de recherche. Il fait l'objet d'une législation très précise impliquant, en particulier, la nécessité d'une convention pour chaque stagiaire entre la structure d'accueil et l'université.

SESSIONS D'ÉVALUATION

Il existe deux sessions d'évaluation : la session initiale et la seconde session (anciennement appelée "session de rattrapage", constituant une seconde chance). La session initiale peut être constituée d'examens partiels et terminaux ou de l'ensemble des épreuves de contrôle continu et d'un examen terminal. Les modalités de la seconde session peuvent être légèrement différentes selon les formations.

SILLON

Un sillon est un bloc de trois créneaux de deux heures d'enseignement. Chaque UE est généralement affectée à un sillon. Sauf cas particuliers, les UE positionnées dans un même sillon ont donc des emplois du temps incompatibles.

